

Mörth Karlheinz, *Die Kardinalzahlwörter vons eins bis zehn in den neuarabischen Dialekten*

Vienne, WUV-Universitätsverlag, 1997  
(*Dissertationen der Universität Wien*, Band XVI).  
20,5 x 14,5 cm, XVI + 370 p., 32 (8 x 4) cartes.

Régulièrement, les dialectologues de l'arabe déplorent de ne disposer que d'un nombre très restreint de travaux comparatifs. Les monographies publiées se comptent sur les doigts des deux mains, et on ne peut que se réjouir d'en voir paraître une nouvelle. Comme la dernière en date (S. Procházka, 1993), le présent ouvrage, une version remaniée d'une thèse de doctorat de 1992, nous vient d'Autriche. Outre son auteur, il nous faut donc remercier son initiateur, le Professeur Ambros.

Le sujet choisi est restreint, et bien délimité : les noms des nombres cardinaux de un à dix (remarquons en passant que le nom du « zéro » n'est pratiquement jamais signalé dans les descriptions dialectales. Il est vrai que ce cardinal est - linguistiquement - un peu particulier : il appartient surtout au langage savant. Mais l'étude de ses usages, même restreints, dans les dialectes permettrait de faire des observations intéressantes : variantes \*ṣifr/\*sifr, emprunt du mot français « zéro » : *zīrō* dans un sens figuré, etc. L'économie de l'ouvrage est simple : après la table des matières (p. VII-X), une préface (p. XI-XII), des « indications techniques » (p. XIII-XIV, sur la transcription et les citations ; on regrettera que dans les exemples empruntés à Stowasser/Ani, le *q* notant la réalisation occlusive glottale [op. cit. p. v] n'ait pas été remplacé par '), et les abréviations et symboles (p. XV-XVI), une introduction (p. 1-17) précède l'étude proprement dite, qui comporte deux parties : morphologie et phonologie (p. 9-114), syntaxe (p. 115-188). Elle est suivie d'annexes précieuses : la première (p. 190-276) regroupe systématiquement, et géographiquement ordonnées d'est en ouest, les attestations, dans les sources écrites utilisées, des formes (« brèves » et « longues ») de *chacun* des noms de cardinaux étudiés (dans 194 dialectes par exemple pour *wāhid* et *wāhīda*, dans 27 dialectes pour *zawg* évidemment moins représenté), avec (p. 269-276) un tableau récapitulatif des attestations des formes (longues, longues à l'état construit, longues au pluriel, et brèves). La deuxième annexe (p. 277-310) comprend huit cartes (la carte de base est composée de neuf sous-cartes, réparties sur quatre pages ; des cartes dépliantes auraient été plus commodes) visualisant, pour la première, la localisation de 154 points choisis (dont la liste est fournie p. 311-313) et, pour les sept autres, la distribution de traits considérés comme significatifs. La troisième annexe (p. 314-327) donne, pour quarante et un dialecte sélectionnés pour la quantité des données disponibles, les séries des noms de cardinaux de un à dix (formes brèves et formes longues). La bibliographie (p. 329-352), qui comprend 319 références, est suivie

de deux index, l'un (p. 353-361) pour les noms de lieux ou de tribus, l'autre (p. 362-370) pour les noms de personnes, les notions, et les mots.

Les études de dialectologie comparée se heurtent encore à une difficulté majeure : celle de la documentation. Malgré le nombre croissant des travaux réalisés, les sources disponibles ne sont jamais, sauf exception, systématiques, en particulier dans le domaine de la syntaxe. Pour pallier cet inconvénient, l'auteur ne s'est pas contenté d'exploiter les descriptions et les recueils de textes existants (écartant, à juste titre, textes poétiques et proverbes, exposés aux interférences avec la langue classique ou avec d'autres dialectes) ; il a aussi consulté un certain nombre d'informateurs (p. xi). Malgré cela, de nombreux points évoqués n'ont pu faire l'objet d'un traitement complet. Souhaitons que les futurs descripteurs lisent l'ouvrage pour faire l'inventaire des points qui mériteraient une enquête systématique.

Pour la clarté de l'exposé, il était évidemment nécessaire de séparer la morphologie et la phonologie de la syntaxe. Cependant, le traitement des premières anticipe inévitablement sur celui de la seconde, et un va-et-vient entre les deux parties est parfois nécessaire. Les problèmes essentiels sont abordés et font, lorsque c'est possible, l'objet d'un bilan, ou d'hypothèses d'analyse, en général prudemment exposées, tant du point de vue de la description synchronique que de l'explication diachronique. Plusieurs problèmes connexes sont abondamment traités, par exemple l'emploi comme article indéfini de \*wāhid (mais pas celui de *fard*, considéré uniquement dans le complexe *fard wāhid*, alors qu'il semble avoir des emplois de véritable article, v. par exemple Blanc 1964, p. 118-119). D'autres ont été laissés de côté, comme les euphémismes, signalés parfois (*samḥa* « sept » p. 89, *tas'ud* etc. « neuf » p. 105), mais pas systématiquement recensés (manquent par exemple 'ödd yəddək « cinq », D. Cohen 1975, p. 231, ou *sutra* « six », Jiha 1964, p. 165). Les noms du « lundi », du « mardi » et du « mercredi » (et même celui du « dimanche ») auraient pu être signalés : suivant les dialectes, ils sont identiques ou non à ceux de « deux », « trois » et « quatre ». Rien n'est dit non plus des nombreuses locutions mettant en jeu les cardinaux de un à dix, ni même de leurs usages métaphoriques ; il est vrai que le sujet est vaste, et demanderait à lui seul une étude. Le fait que les cardinaux au-delà de dix soient laissés de côté empêche de signaler des variantes intéressantes : ainsi (Damas) *tlātē* « trois » (forme longue, et *tlātt* forme brève), mais *tlātaw hamsīn* « cinquante-trois » ; de même pour « cinq », « six » et « huit ». Mais au total, nous avons maintenant sur la question traitée un état des lieux, minutieux et quasiment exhaustif ; tout au plus peut-on regretter que les problèmes ne soient pas toujours mis dans une perspective proprement linguistique, qu'ils soient parfois trop timidement évoqués et, dans quelques cas, pas assez précisément ou clairement différenciés (et alors un peu rapidement traités). Certaines des remarques et réflexions ci-dessous, présentées en suivant l'ordre de

l'ouvrage, illustreront cette légère réserve ; elles ne mettent naturellement pas en cause l'intérêt et l'incontestable utilité de l'ouvrage.

#### MORPHOLOGIE ET PHONOLOGIE

P. 11 : les variantes en CVCVC (*wahad* etc.) de la forme masculine du cardinal « un » de racine WHD sont ramenées à un *\*wāhid* et non à une forme parallèle *\*wahad* (qu'on pourrait pourtant envisager). Ceci peut valoir pour les dialectes maghrébins (à supposer que la « règle » de la chute des voyelles brèves en syllabe ouverte non accentuée s'applique aussi aux nominaux), encore qu'il faudrait alors penser plutôt à des formes de type *wahd*, pluriel *uhūd* et *uhdīn* – qui sont d'ailleurs attestées (cf. p. 12 et 18) ; mais on ne peut l'accepter sans plus d'arguments pour les dialectes palestiniens et jordaniens par exemple. On peut penser aussi à *\*'ahad* avec → *w*. P. 12 : une étymologie *\*fard wāhid* (représentée par ailleurs en Anatolie, cf. p. 130-131) pour *fatahīd* (Boukhara) ne paraît pas vraisemblable (« nicht motivierbar ») à l'auteur, mais les arguments n'en sont pas donnés (une chute de *w* dans cette position ne semble pourtant pas à exclure *a priori*). P. 13 : après l'examen des formes de *\*wāhid* avec apocope de *d* ou de la dernière syllabe *Vd*, il est dit que « la réduction peut aller encore plus loin ». La formulation n'est pas heureuse, s'agissant de la forme *ha* (et d'ailleurs aussi, à Djidjelli, *he*, et même *h* devant *a*, cf. les exemples p. 120-122) de l'emploi proclitique (comprendre article indéfini). D'une part il s'agit d'un type différent de réduction (aphrèse), selon un schéma d'ailleurs à préciser : *\*wāhVd* → *\*wāh(V)* → *\*h(V)* ou *\*wāhVd* → *\*had* → *ha* ? D'autre part, même s'il est peu vraisemblable qu'un représentant de *\*'ahad*, utilisé uniquement en fonction pronomiale, et souvent seulement dans les énoncés interrogatifs et négatifs, évolue vers un emploi d'article indéfini, rien n'assure absolument que la forme de départ soit bien *\*wāhid* ; on peut remarquer d'ailleurs que dans les trois dialectes concernés (Djidjelli, Tlemcen et Taza), des représentants de *'ahad* sont attestés (cf. p. 202-203). Pour le chypriote (*v*)*ehen*, il n'est pas sûr qu'il s'agisse de *d* → *n* ; on peut penser aux formes syro-libanaises *hadan* (pour Borg 1985, p. 30, 34 et 127, il y a vraisemblablement interférence des deux étymons *\*wāhid* et *\*'ahad*, apocope de *d* et « accréition » d'un *n* de joncture après la syllabe finale ouverte). P. 13-14 : à propos des formes féminines *wāhade*, il est dit qu'il s'agit « naturellement », comme pour les formes masculines, d'une assimilation au *a* de *wāhida*. Or il peut très bien s'agir d'une voyelle épenthétique homorganique, comme il est proposé pour *wahade* p. 17. P. 21 : pour *hada(n)*, entre trois étymologies possibles, la préférence est donnée à (classique) *'ahadan*, ce qui est en effet probable, mais pourquoi, et comment ? *Ibid.*, ligne 18, à la forme *hedin* (Dōsiri) il faut ajouter la variante *hadin* (cf. l'exemple cité p. 22, l. 1). P. 24, l. 3-7, aucune

indication n'est donnée sur la valeur sémantique des diminutifs cités.

P. 27 est proposée une explication ingénieuse et vraisemblable pour les formes masculines comme *'antayn* (Anatolie) et *hintayn* (Yémen) « deux » : la métathèse de *\*tnayn* est renforcée par l'analogie avec les formes féminines, le groupe *-nt-* n'étant plus analysé comme appartenant au radical, mais comme *n* radical + *t* morphologique. On pourrait aller plus loin et, sans parler de métathèse, se suffire de l'analogie avec le féminin. P. 26, l. 4 : c'est plutôt la forme « oblique » *\*'itnayn* (et non *>itnān*) qu'il faut poser comme « base », comme il est fait p. 28, l. -5/-4, pour le féminin (mais pourquoi dire, *ibid.*, que les dialectes présentent « presque » exclusivement des représentants de la forme oblique ? Ni les exemples cités, ni ceux répertoriés p. 204-211 n'indiquent l'existence de représentants de la forme sujet). P. 33 : les exemples libanais et palestiniens cités veulent illustrer une « tendance » de *ğawz* « à prendre la place » du nom de nombre pour « deux » (processus accompli au Maghreb) ; mais malgré ce que suggèrent les traductions, il s'agit bien en réalité encore de la notion de « paire » (cf. d'ailleurs p. 35, 6-7).

P. 45, l. 20 : pour *tlāta*, ajouter l'exemple algérien de Laghouat (informateur, cité p. 170, l. 19). P. 48 : pour *l'imāla*, renvoyer aussi à Levin 1971 et Jastrow 1978 p. 65 sq.). P. 50, l. 7 : dans l'exemple (anatolien) *sāsat-lah*, « trois autres », *-lah* n'est pas un pronom personnel suffixe (catégorie a de la p. 49, qu'il faut donc définir plus largement). P. 50, l. 10 sq. : préciser que ces formes longues à l'état construit pour des dialectes ayant conservé la polarité sont à distinguer de celles qui sont traitées p. 175 sq. et analysées (mais v. plus loin) comme formes brèves + *-t* + nom de l'objet compté. P. 51 sq. (formes brèves de « trois ») : il faut ajouter que, dans le dialecte de Damas, on a, à côté de *tlətt*, une forme particulière : *tlāt*, employée uniquement avec *miyye* : *tlāt miyye* « trois cents » (Cowell 1964, p. 171), ce qui donne à réfléchir sur le statut de *miyye* dans ce complexe, qui est sans doute, dans ce dialecte au moins, à distinguer des groupes à l'état construit, *miyye* semblant proche ici d'un « singular count noun » (v. plus loin à propos des p. 149 et 179 sq.). P. 54, l. 8 sq. : l'explication par Cowell 1964 de la forme *tlətt* par un *t* « de connexion » mérite d'être davantage prise en considération, même si l'analogie avec *sətt* suggérée ici (l. 20 sq.) et reprise de Grotfeld (cf. p. 53) est également à prendre en compte. (Le traitement de cette forme, à sa place p. 53-54 dans la section c, n'avait d'ailleurs pas à être fait aussi dans la section b p. 53). On pourrait penser par exemple à un processus (analogique au processus *\*qəlt-lo* « je lui ai dit » → *\*qəltəlo* → *qəltəlo*) *\*tlV/t-ə-wlād* → *\*tləttəwlād* → *tlətt* *ūlād* amenant à la généralisation du « Zählplural » comme cardinal.

P. 67, note 202 : pour l'emphase, cf. aussi D. Cohen « Sur le statut phonologique de l'emphase en arabe »,

*Word*, 25/1-3, 1969, p. 59-69. P. 77-80. La distinction entre forme « brève » avec ou sans épenthèse d'une voyelle après la deuxième consonne (ici *hams* et *hamis* etc.) paraît, pour certains dialectes au moins, spécieuse. Il s'agit par définition d'une forme qui ne se présente jamais isolée : elle précède le nom de l'objet compté et, en fonction de la structure syllabique de ce dernier, les deux formes peuvent être des variantes phonétiquement conditionnées, et il n'y a pas de raison de prendre l'une plutôt que l'autre comme forme « de base ». Ainsi à Damas, on a en effet, suivant les cas, *hams* (cité p. 77, section a) et *hamas* (cité p. 78, section b, mais non repris dans les tableaux en annexe, p. 232 et 316), empruntés d'ailleurs à deux sources différentes : on peut penser que, dans bien des cas, les sources omettent ce genre de précisions. Pour le même dialecte, il faudrait de même ajouter à *sab'* (p. 90,4) *sabə'*, à *təs'* (p. 106,9) *təsə'* et à 'ašr (p. 111,16) 'ašər. P. 85, la présentation des faits concernant une éventuelle voyelle épenthétique après *sitt* est confuse : dans aucun dialecte, sauf erreur, on ne pourrait avoir \* *sitVt* avant un mot à initiale consonantique, et les différences qu'on peut observer entre dialectes quant à l'épenthèse d'une voyelle après la première ou la deuxième consonne d'un groupe CCC ne concernent que les cas où ce groupe se trouve dans le même mot, et non de part et d'autre d'une frontière de mot. P. 90-92 : les formes *sabəh*, *sabih* et *sabeħ* ne sont expliquées que p. 93, mais où il est dit qu'il s'agit « d'assimilations à la frontière de mot » (= de surdité avant consonne initiale sourde ?) ; on a alors l'impression qu'il s'agit de variantes (de plus facultatives), ce qui pose à nouveau la question de savoir quelle forme on doit considérer comme forme de base. P. 90, l. 10-20 : avec les formes de la section a (\**sab'*) sont données aussi les formes qui sont considérées (p. 93, -5 sq.) comme relevant de la section c (\**sb'* → *sab'*, en réalité *səb'* ou *sab'*) où elles devraient alors figurer.

P. 94, -8 sq. : aux exemples (« très rares ») de \**tamāniya* avec conservation de *I*, on peut ajouter *tamāniyih* (San'a', cité plus loin p. 163, -7). L'explication de la majorité des formes par « la chute de *i* en syllabe ouverte inaccentuée » est probable, mais pas certaine : on peut imaginer une accentuation, au moins secondaire, de ce \**i*. P. 95, 5-6 : que doit-on comprendre par « dialectes de la Péninsule Arabique apparentés à [ceux de] l'Égypte » ? P. 97, 12 : Damas a aussi, outre *tmāne*, *tmānye* (vraisemblablement en voie de disparition ; cf. Ferguson /Ani 1961, p. 13 et 71) ; son cas doit donc être associé à celui de la Palestine et du Ḥorān (p. 97, 22-23), et la forme est à ajouter à la n. 266 p. 95. P. 99-102 : signaler que comme pour « trois », il existe à Damas une forme brève *tmān* employée uniquement associée à *miyye* « cent ». P. 101, 18 : la notation *tman* pour Damas est discutable ; certains auteurs notent *tman* (ainsi Stowasser/Ani, p. 76, cf. Cowell, 1964, p. 171 note 1 ; il n'est pas sûr qu'il s'agisse — comme il est dit ici p. 101, -10, de la réduction d'une géminée) ; il s'agit ici

encore de l'insoluble problème du choix d'une forme de base parmi des variantes conditionnées.

P. 104-105 : à propos des formes euphémistiques du type *təs'ūd*, il faut préciser que, dans certains cas au moins, leur présence s'explique en outre par la volonté d'éviter une homonymie de mauvais augure avec *təs'a* « puisses-tu mendier ! ».

P. 111, 11 et (112, -10) : les formes b ('ašar etc.) peuvent être caractérisées par **CaCVC** plus exactement que par CVCVC.

#### SYNTAXE

P. 120, 9 : l'exemple (marocain) *waħed ṣahbi* « a friend of mine » n'est peut-être pas parallèle aux autres exemples donnés ici de la structure article indéfini + nom déterminé, et pourrait être rapproché des exemples analogues (orientaux) des p. 129-130 où *wāħid* est un pronom indéfini, et le nom qui le suit, bien que « déterminé » par un pronom personnel suffixe, un apposatif, vraisemblablement syntaxiquement indéterminé (cf. aussi l'exemple cité p. 133, 10 avec *ši wāħed*). P. 120, -6 sq. est donné un unique exemple (algérois) de *wāħed əl-* suivi d'un substantif pluriel : *wāħd-əl-nās* « quelques personnes ». Cette construction (usuelle en Oranie, selon W. Marçais, cf. p. 120, -3), bien que rarement remarquée, semble en réalité plus usuelle, en particulier au Maroc, au moins dans des registres intermédiaires (« arabe mélangé »), ainsi : *wq'et wħed l-mašakil* « problems developed » (Heath 1989, p. 72, -9). P. 124, -13 sq. : pour la construction du type 'awwal *wāħid* « le premier », préciser qu'elle n'est possible, pour les ordinaux, qu'avec ceux de un à dix. P. 125, l. 11, pour le pseudo-duel *waħdeyn* « certains » (dialecte ḥassāniyya), renvoyer à la note 342 p. 139 (comme il est fait p. 134, l. 11 et n. 330). P. 126-127 : aux emplois distributifs de *wāħid* (*b-*)*wāħid* « un à un », « l'un après l'autre » il faut ajouter la construction *bəl-wāħed bəl-wāħed*, attestée par exemple en Tunisie (Cap Bon), et, avec une nuance supplémentaire : « avec soin », au Maroc (El Jedida) (communiqués par M. Bencheikh et M<sup>me</sup> Nazir). P. 130, n. 327 : il n'est pas certain que l'emploi apposif de *fard* : *fard X* « un seul X » soit « beaucoup plus étendu » que son emploi pronominal dans *fard wāħed* « un seul ». Pour ce dernier syntagme, il faudrait distinguer entre deux valeurs : « un » (exemples irakiens et iranien) et « un seul » (exemples syrien, libanais et soudanais). P. 132, l. 4-5 : la caractérisation des constructions possibles de *kam wāħed* « quelques », « quelques-uns » est inexacte : ce complexe ne peut être employé « en combinaison avec un nom », comme le montrent d'ailleurs les exemples cités, et il a toujours valeur pronomiale ; il peut par contre être spécifié par un adjectif qualificatif (alors accordé au pluriel, comme dans le troisième exemple), ou un apposatif. P. 130-134 sont passés en revue les composés pronominaux avec *wāħid*. On aurait souhaité voir préciser s'ils varient en genre (ce qui est le cas, au moins dans certains dialectes,

de 'ayy wāhid, kam wāhid, kull wāhid, šay' wāhid, wāhid (al)'āhar), et s'ils peuvent être suivis d'un substantif au pluriel (ce qui est le cas par exemple de *kam wāhid*, cf. le dernier exemple cité, p. 132, 12). Les mêmes précisions manquent pour les composés avec *'ahad*, p. 137-138. P. 133, 8-9 il n'est pas précisé assez clairement que dans les dialectes orientaux, *ši wāhed* ne signifie pas exactement « quelqu'un » mais, si l'on peut dire, « un quelconque quelqu'un » (= anglais « some », cf. Cowell 1964, p. 467 ou Stowasser/Ani p. 217 s.v. « some »), voire « l'un quelconque [de] » (comme le montre d'ailleurs la traduction exacte du seul exemple cité), éventuellement avec une nuance très légèrement péjorative : « une espèce de type ». N. 328, il convient de supprimer le renvoi à l'exemple tunisois de la p. 125 dans lequel -š est un élément de la négation dimorphématique. P. 133 bas-134 : les exemples de \* *wāhid (al)'āhar* sont irakiens (2) ou maghrébins (7), ce qui ne donne qu'une idée approximative de l'extension de son usage, attesté aussi par exemple en Syrie ou en Égypte, à côté d'un autre composé plus fréquent : \* *wāhed tāni*. De plus, pour la plupart (6 sur 7) des exemples maghrébins, il ne s'agit plus vraiment d'un composé, sauf au sens étymologique, mais d'une véritable unité lexicale, parallèle au *'āhar* (ou au *tāni*) de nombreux dialectes orientaux, où un exemple comme l'algérien *dār wahda ohra* « une autre maison » serait tout-à-fait impossible.

P. 138-149 : dans l'exposé sur « deux », où sont distingués les dialectes ayant conservé ou non l'usage du duel, une référence à H. Blanc, « Dual and Pseudo-Dual in the Arabic Dialects », *Language* 46, 1970, p. 42-57, aurait été éclairante. P. 143-144 : à la répartition suggérée par J. Aquilina pour le maltais entre *tneyn* employé seul – comme une forme longue – et *zewg* « en combinaison avec un nom » (il faudrait parler ici d'état construit) – comme une forme brève –, il est opposé l'exemple *tneyn ġodda* ; mais il ne s'agit pas d'un contre-exemple, *ġodda* étant ici un qualificatif apposé. P. 145, 3-4, la rédaction est maladroite : \* *itnān* (ou plutôt \* *itnayn*) n'est pas seulement, pour les dialectes ayant conservé le duel, attesté au Tchad, puisque l'exemple chypriote cité quelques lignes plus loin a bien *hnayn*. P. 147, 10 sq., les exemples d'emplois distributifs *itnēn itnēn* etc. « deux par deux » sont à distinguer sémantiquement (cf. d'ailleurs les traductions) de ceux comme *f-ətnēn* (Takrūna) ou *b-juj* (Maroc) « à deux ». Pour la première de ces deux valeurs, on peut ajouter, pour divers dialectes maghrébins, d'autres constructions : *juj juj* (Algérie), *juj b-juj*, *juj bəj-juj*, *bəj-juj*, *bəj-juj bəj-juj* (Maroc ; communiqués par des étudiants). P. 149, à propos des « Singular count nouns » (traités pour trois à dix p. 179-185), c'est-à-dire pour les exemples du type *tnayn/zūz kilo* « deux kilos », ou *kilo* reste au singulier, il faudrait ajouter que dans certains dialectes, le duel est dans ce cas possible : (Damas) *kilyēn/kilōyēn*, et parfois obligatoire : (même dialecte) *yōmēn* « deux jours » (et non \* *tnēn yōm*).

P. 149 et sq. sont exposés clairement et illustrés les différents systèmes attestés dans les dialectes pour le syntagme : cardinal (de trois à dix) + nom de l'objet compté, à l'aide des notions de « forme longue » et « forme brève », judicieusement reprises à A. Bloch, et aménagées, et de celle de polarité (que l'auteur fait remonter, pour la linguistique sémitique, à C. Meinhof). Aux travaux cités et commentés sur la « polarité » de la syntaxe des noms de nombre en arabe classique, on pourrait ajouter F. Rundgren, « Die Konstruktion der arabischen Kardinalzahlen – Zur historischen Würdigung der komplementären Distribution », *Orientalia Suecana*, XVII, 1968, p. 107-119, qui considère qu'il y a eu réinterprétation d'une distribution complémentaire ancienne entre nom de nombre collectif + « pluriel arithmétique » et nom de nombre « numératif » + substantif collectif (*ibid.*, p. 116, -11 sq.). L'exposé fait ici ne remet pas en question l'idée d'un système du type de celui de l'arabe classique comme origine des systèmes dialectaux actuels (v. par exemple p. 150, 14), et il est même dit (p. 151, 9) que le « passage » du premier aux seconds s'est fait « plus vraisemblablement » dans les premiers siècles islamiques (qu'à la période préislamique). C'est là rejoindre une position de fond sur l'histoire de l'arabe, dont on sait qu'elle est partagée par des chercheurs aussi éminents que J. Blau, mais qu'elle est, tout autant que la position « inverse », difficile à argumenter de façon décisive ; elle ne l'est pas davantage ici. Pour en revenir à la syntaxe des cardinaux, le matériau fourni par le « Moyen Arabe », invoqué par l'auteur, nous paraît pouvoir l'être tout aussi bien contre sa position. À propos des thèses de Ferguson, dont la critique par Cowan est présentée, on renverra aux remarques prudentes de D. Cohen 1962, p. 138.

P. 167, -5 sq., l'hypothèse proposée d'un *ħāl* comme origine de la tournure *l-sā'a hamsa* « à cinq heures » <\* *wa-l-sā'a hamsa* « alors qu'il était cinq heures », avec l'argument de l'existence de constructions comme *l-sā'a bi-l-hamsa* « à cinq heures » (où on remarquera cependant la présence de l'article) ne paraît pas convaincante. On peut penser aussi à l'apposition d'une sorte d'indice ; « l'heure [numéro] cinq » (cf. la construction analogue, mais avec un nom indéfini, *ṣafha hamsa* « page cinq » (p. 167, 1 sq.). N. 392, la référence à Marçais 1911 est à rectifier : p. 21, 4 pour l'arabe et p. 139, 15 pour la traduction. P. 168, n. 394 : renvoyer aussi à la n. 399 pour une construction comparable.

P. 173 sq. : « Zählplurale ». Le problème est celui de l'existence (attestée déjà anciennement en Moyen Arabe), dans un certain nombre de dialectes (du Soudan à l'Iraq), mais aussi en maltais, d'un allomorphe de la forme brève devant un certain nombre de mots « très usuels » à pluriel en \* *'af'āl*, \* *'af'ul*, \* *'af'ila* et, « par analogie », à d'autres pluriels et à des emprunts étrangers : *ħamsat iyyām*, etc. Pour l'auteur (p. 174, -3), une telle structure trouve vraisemblablement son origine dans \* *ħamsat ayyām* (<\* *ħamsat 'ayyām*). Mais pourquoi – à supposer

à nouveau que l'état ancien des dialectes ait été semblable à celui de la langue classique – ces formes en -(a) ne se seraient-elles conservées, dans les dialectes en question, qu'avec ces pluriels ? Pourquoi ne pas penser plutôt à un *t* de liaison à l'état construit, connu par ailleurs dans beaucoup de ces dialectes (en particulier, mais pas uniquement, pour des substantifs masculins, singuliers ou pluriels, à finale vocalique -V ou -W ? Plusieurs facteurs ont dû jouer, dont l'analogie avec le *t* final des cardinaux « trois » et « six », et le fait qu'il s'agit en effet de mots courants. Une remarque intéressante de l'auteur (p. 179, 7) est également à prendre en compte de ce point de vue : ces formes sont souvent ressenties comme typiquement dialectales (« typisch umgangssprachlich »), et peuvent connaître de ce fait des variantes parfois classicisantes. Le fait qu'au Maghreb on ne trouve ces formes en -*t* qu'à Malte pourrait s'expliquer aussi par une moindre stigmatisation, du fait de la disparition précoce du rôle normatif de la langue littéraire.

Les p. 179 sq. traitent des « Singular count nouns », déjà évoqués (cf. ci-dessus) à propos de *tnayn/zuz kilo* p. 149 (à laquelle il devrait être renvoyé ici, ainsi qu'à la n. 374 p. 157-158). Ces « count nouns » devraient sans doute être classés en sous-catégories. La répartition géographique des exemples pourrait y aider : on remarque par exemple que pour les noms de monnaie, un seul exemple concerne un dialecte à l'est de l'Égypte et du Soudan, alors que d'autres sous-catégories sont plus généralement traitées comme « count nouns » dans l'ensemble des dialectes. Quelques étymologies sont à rectifier : *millim* ne vient pas du français « millième », mais est sans doute une innovation par analogie avec « centime » (p. 182, 13) ; *mītru* ne vient pas du français « mètre » mais sans doute d'une forme romane plus méridionale en -*o* (p. 183, 1) ; *sūrdi* ne vient qu'indirectement du latin (p. 183, 14).

Dans ce texte très clairement et agréablement présenté, les erreurs typographiques sont pratiquement absentes, et n'occasionnent pour la plupart aucune gêne à la lecture : p. 33, n. 115,2 : *paire* ; p. 38,11 : *möglicherweise* ; p. 46,5 : *dissimiliert* ; p. 49,2 : *Rechnenoperationen* ; p. 66 n. 200 et p. 126,10 : *Harrell* ; p. 89,8 : *ou* sept jours ; 9 : *particulièrement* ; 16 : *ont une importance* ; p. 121,24 : *dépression* ; p. 125, n. 319 : *qui nous sont venus* ; p. 125,11 : *wāhdeyn* ; p. 135,14 : *il n'est venu personne* ; p. 161,13 : *mlīk* ; p. 167,2 : *safha hamse* ; n. 392,-1 : [dès] quatre heures ; 192,6 : *waḥad* ; p. 316, bas : *EL-HAJJE 1954* ; p. 321, 2<sup>e</sup> tableau : *'aśir*.

#### LISTE DES RÉFÉRENCES CITÉES

A. Borg, *Cypriot Arabic*, Stuttgart, 1985 ; H. Blanc, *Communal Dialects in Bagdad*, Cambridge (Ms), 1964 ; D. Cohen, « Koinè, langues communes et dialectes arabes », *Arabica*, IX, 2, 1962, p. 119-144 ; D. Cohen, *Le parler arabe des Juifs de Tunis*, tome II : Étude linguistique, La Haye-Paris, 1975 ; M. Cowell : *A Reference Grammar of Syrian*

*Arabic*, Georgetown, 1964 ; C. Ferguson/M. Ani e.a., *Damascus Arabic*, Washington D.C., 1961 ; J. Heath, *From Code-switching to borrowing : foreign and diglossic mixing in Moroccan Arabic*, Londres/New York, 1989 ; O. Jastrow, *Die mesopotamisch-arabischen Qəltu-Dialekte I : Phonologie und Morphologie*, Wiesbaden 1978 ; M. Jiha, *Der arabische Dialekt von Bišmizzīn*, Beyrouth, 1964 ; S. Procházka, *Die Präpositionen in den neuarabischen Dialekten*, Vienne, 1993 ; K. Stowasser/M. Ani : *A Dictionary of Syrian Arabic : English-Arabic*, Georgetown, 1964.

Jérôme Lentin  
INALCO, Paris